Pôle Ressources
Ville et développement social

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Val d'Oise

Réseau des CTG du Val d'Oise

Restitution du séminaire annuel,
juin 2025



Avant-propos

Initié en 2023 par la Caf du Val d'Oise avec l'appui du Pôle ressources Ville et développement social, le réseau des chargé·es de coopération qui œuvrent au déploiement des Conventions territoriales globales (CTG) sur leur territoire se développe continuellement, pour répondre au plus près aux besoins exprimés par ses acteur·rices.
Le passage des Contrats enfance jeunesse (CEJ) aux CTG, pensées comme de véritables projets de territoires, amène en effet une évolution des métiers et des pratiques, avec des enjeux accrus en matière de pilotage, d'animation territoriale et de transversalité.
Ainsi, animé en étroite collaboration entre le Pôle ressources et la Caf du Val d'Oise, ce réseau, qui met toute l'année en discussion des problématiques rencontrées par les professionnel·les dans le cadre de leurs missions, est mis à l'honneur au travers d'un temps fort annuel, son séminaire départemental.

L'équipe du Pôle ressources en charge du réseau des CTG



Mélanie Héroux
Cheffe de projet, référente éducation et CTG
melanie.heroux@lepoleressources.fr



Teodora Rangelova
Chargée de mission
teodora.rangelova@lepoleressources.fr



Binta Songdé Diop
Chargée de mission
binta.diop@lepoleressources.fr

À propos de l'écriture inclusive...
Par nature sensible à la question de l'inclusion, l'équipe du Pôle ressources a pour principe d'utiliser l'écriture inclusive dans ses publications, en s'en affranchissant toutefois lorsque cela risque de rendre la lecture trop complexe.

Direction de la publication : Guillaume Dejardin, Caroline Dumand
Rédaction : Mélanie Héroux, Teodora Rangelova, Binta Songdé Diop

Sommaire

Discours introductifs **3**

Éclairage sociologique
L'évaluation des CTG : les défis de l'évaluabilité et de la mesure d'impact **7**

Les témoignages inspirants du réseau **11**

Clôture de la matinée **13**

Protocoles d'animation : outils d'animations collectives **15**

Restitution des réflexions thématiques **19**
- Atelier - Petite enfance, le déploiement du SPPE
- Atelier - Petite enfance, l'attractivité des métiers
- Atelier - Culture et sport
- Atelier - Jeunesse
- Atelier - Animation de la vie sociale

Pour aller plus loin **24**

Conclusion **25**

Remerciements **26**

Le sommaire de ce livret retrace le déroulé de la journée départementale du 11 juin 2025, reprenant les différents moments partagés par les participant·es au cours de cette rencontre.

Discours introductifs

Djida Techtach

Maire de Villiers-le-Bel

“Je vous remercie et je vous salue toutes et tous en vos grades et qualités. Je salue le Président du Conseil d'administration de la Caf, Madame la directrice, l'ensemble des élu·es du territoire, mes collègues de Villiers-le-Bel qui sont nombreux·ses et les autres collègues des autres villes, et merci à celles et ceux qui représentent les différentes communes du Val d'Oise.

Nous sommes très fiers d’accueillir ce séminaire des CTG aujourd’hui, merci à la Caisse d'allocations familiales d'avoir accepté notre invitation. La Caf intervient dans le quotidien de tou·tes, des tout petits jusqu'aux seniors. Les sujets de la Caf font partie de notre quotidien à Villiers-le-Bel, nous les investissons pleinement. Je ne le dirai jamais assez, et c’est également ce que disait mon prédécesseur, merci pour ce que vous faites dans le quotidien de nos habitant·es, merci en particulier à Madame Billon.

Cela est d'autant plus important dans le contexte actuel où les défis sociétaux, économiques et environnementaux se multiplient. Je souhaiterais attirer une attention particulière sur la santé mentale des jeunes, qui se dégrade, notamment depuis la période COVID. Bien évidemment donc, nous saluons les démarches de la stratégie de la CTG afin d'élaborer ensemble un vrai projet de territoire et de renforcer les collaborations sur nos projets communs. Nous devons relever les défis de la précarité, des inégalités sociales, des changements climatiques et trouver des solutions innovantes pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyen·nes et répondre aux besoins des plus vulnérables.

Ce séminaire est une occasion unique de partager nos expériences, nos bonnes pratiques et nos expertises, de réfléchir pour construire un avenir plus solidaire et plus durable encore. Nous avons déjà fait beaucoup, mais il faut que l'on fasse encore mieux.

Je crois à la simplification quand cela est possible et nous devons, au vu de l'importance des champs de la CTG, essayer de mutualiser, d'optimiser et d'articuler nos différentes instances, notamment les COPIL. En tant que Maire, je participe à de très nombreux COPIL, et j’ai demandé aux services une simplification, parce que quand on démultiplie les dispositifs, j’ai l'impression qu'on s'éloigne aussi de l'habitant·e. On passe énormément de temps en réunions, on le dit souvent, et ces problématiques pourraient être atténuées par la mutualisation.

Je suis convaincue des échanges et des débats qui auront lieu aujourd'hui et qui seront très riches et fructueux. Ils nous permettront de prendre des décisions éclairées pour l'avenir de notre territoire et de proposer des démarches de solidarité pour nos concitoyen·nes. Nous vous souhaitons des échanges fructueux, des partages d'expériences et tout cela pour le bien-être et le bien vivre de nos habitant·es val d’oisien·nes, qui est le département le plus jeune de France.

Je vous remercie et je vous souhaite une excellente journée.”

- Djida Techtach -
Maire de Villiers-le-Bel

Jean-Yves Delannoy

Président du conseil d'administration de la Caf du Val d'Oise

"C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette journée valdoisienne dédiée aux Conventions territoriales globales, les CTG.

Mes remerciements vont en premier lieu à la ville de Villiers-le-Bel, à Madame la Maire pour l'accueil dans ces locaux. Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation. Merci au Pôle ressources pour l'accompagnement toute l'année de la dynamique des CTG. Merci à Madame Caron qui représente l'Union des Maires du Val d'Oise en cette journée. Enfin, merci à vous toutes et à vous tous d'avoir répondu présent.

Depuis maintenant cinq ans, la Caisse nationale des allocations familiales a engagé un tournant stratégique majeur avec le déploiement des CTG. Ce dispositif est une nouvelle manière de concevoir l'action sociale grâce à l'élaboration d'un projet de territoire, élaboration pilotée en commun par les collectivités et la Caf du Val d'Oise, et élaboration associant l'ensemble des acteurs et actrices de proximité.

Vous, Mesdames et Messieurs les élu·es, vous, Mesdames et Messieurs les chargé·es de coopération des communes et des intercommunalités du Val d'Oise, constituez donc des acteurs et actrices majeur·es et indispensables pour le déploiement des services aux familles sur les territoires.

Comme vous le savez, la CTG est un outil de travail en réseau, un cadre de coopération qui permet de mieux articuler les politiques publiques avec les réalités locales. Elles favorisent une approche transversale, décloisonnée, qui met au cœur de nos préoccupations les besoins des familles, des enfants, des jeunes, des habitant·es.

Les besoins sont nombreux sur tous les champs d'intervention liant la branche familles aux collectivités.

Pour le Val d'Oise, les besoins sont particulièrement nombreux en petite enfance. Avec un taux de modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans de 41,5% sur le Val d'Oise en 2022 contre 60,3% au niveau national, les enjeux sont importants pour l'épanouissement des enfants ou encore pour le maintien ou l'accès à l'emploi, et notamment celui des femmes.

Les leviers financiers proposés par la branche familles sont à la hauteur des besoins et les CTG constituent des espaces de réflexion et de coconstruction pour élaborer de nouveaux projets, grâce à la mise en place du service public de la petite enfance et à la création de la compétence d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant pour les collectivités.

Petite enfance, mais aussi enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale et encore l'accès aux droits et l'insertion, les thématiques relevant des CTG constituent un large spectre de l'action sociale.

Aujourd'hui, nous avons souhaité vous réunir pour partager des expériences, réfléchir ensemble, et continuer à faire vivre cette dynamique. Car les CTG ne sont pas une fin en soi : elles sont un levier pour construire une action sociale plus juste, plus efficace, plus humaine.

Je vous remercie pour votre engagement, pour votre présence, et pour tout ce que nous construisons ensemble."

- Jean-Yves Delannoy -
Président du conseil d'administration de la Caf du Val d'Oise

Carole Billon

Directrice générale adjointe de la Caf du Val d'Oise, en charge de l'action sociale

"L'an dernier, la neige avait empêché de nombreuses personnes de participer. Un grand soleil cette année vient à point nommé !

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour échanger avec vous sur la belle dynamique des CTG sur le Val d'Oise. 80 CTG en tout, 99,5% de la population couverte ! Avec seulement 9 communes non couvertes pour l'instant, mais 9 communes sans équipements et financements partagés avec la Caf, nous avons su ensemble répondre au défi de porter des projets sur tout le territoire du Val d'Oise concerné par le déploiement des services aux familles.

C'est l'occasion de reprendre avec vous les composantes essentielles de la méthode de travail qui sous-tend les Conventions territoriales globales.

Comme vous le savez, la CTG repose sur une démarche participative, structurée et pluriannuelle. Elles se construit en plusieurs grandes étapes :

1. Tout d'abord, la première étape consiste en un **diagnostic** partagé, qui permet de croiser les regards, les données, les statistiques, mais aussi les perceptions de tous les acteurs et toutes les actrices concerné·es, et notamment celles des habitantes et des habitants.

Dorénavant, comme tous les territoires ont déjà élaboré une première CTG, l'étape qui va de pair avec celle du diagnostic porte sur l'évaluation de la CTG, non seulement pour savoir si on a réalisé ce que l'on avait prévu ensemble, mais aussi pour évaluer notre démarche commune, et surtout l'évaluation de l'impact des actions.

2. Grâce à l'analyse du diagnostic et à celle de l'évaluation, l'étape suivante consiste en la **définition des enjeux et priorités**, en lien avec les besoins identifiés.

3. Des enjeux découle ensuite la **coconstruction du plan d'actions** et des fiches actions.

4. Enfin, la **contractualisation** vient formaliser les engagements réciproques.

5. Une fois signée, **le suivi et l'évaluation en continu permettront d'ajuster et d'améliorer** ("plan, do, check, act") cette CTG.

Ce qui fait la richesse de cette méthode, c'est qu'elle s'inscrit dans le temps long. Les CTG sont pluriannuelles, elles permettent de sortir de la logique d'urgence pour construire des politiques sociales durables, cohérentes et adaptées.

Les plans d'actions des CTG ne sont pas figés : ils sont évolutifs, vivants, et doivent pouvoir s'adapter aux transformations des territoires. Ils sont aussi l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs et actrices localement, de créer des synergies, et de renforcer la gouvernance partagée.

Notre rôle, en tant que Caf, est d'être un facilitateur, un partenaire engagé, à l'écoute, capable d'accompagner les dynamiques locales sans les imposer.

Je vous remercie pour votre implication dans cette démarche, et je vous souhaite une journée riche en échanges et en inspirations."

- Carole Billon -
Directrice générale adjointe de la Caf du Val d'Oise, en charge de l'action sociale

Guillaume Dejardin

Directeur du Pôle ressources

“En complément de ces propos introductifs, je vais à la fois présenter le Pôle ressources et en même temps vous repartager aussi ce qui fait que l'on s'engage depuis maintenant 3 ans aux côtés de la Caf du Val d'Oise dans l'animation du réseau des acteurs et actrices qui portent les CTG au quotidien, dans le département et dans l'ensemble des territoires.

Nous sommes une association qui a un peu plus de 25 ans d'histoire et qui intervient dans 3 départements, le Val d'Oise historiquement, mais également les Yvelines et les Hauts-de-Seine, d’où l’appellation “Pôle ressources Ouest francilien”. Notre structure est née autour d'un label qui est celui des centres de ressources politique de la ville. Aujourd'hui, l'activité et l'action du Pôle ressources vont bien au-delà, notamment en lien avec la Caf du Val-d'Oise, mais également la Caf des Yvelines, sur cette animation de réseaux d’acteur·rices. C'est pour nous l’occasion de travailler la question du développement social au-delà des territoires en politique de la ville, toujours en appui et aux côtés des institutions, des collectivités locales, des associations, des services publics dans leur diversité et des habitants et habitantes. Pour cela, le Pôle ressources développe des espaces de réflexion, de partage d'expérience, et s’attache à mettre en valeur tout ce que vous déployez au quotidien dans ce grand champ de l'action sociale, de l'animation sociale des territoires, en lien avec les thématiques de petite enfance, de jeunesse, d'accès aux droits, d'animation de la vie sociale, de politiques familiales…

L’action du Pôle ressources vise aussi à développer des ressources accessibles à tous et toutes, à nourrir la réflexion et la production de l’action en lien avec les CTG. Cette année, nous avons par exemple travaillé avec des étudiants et étudiantes de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye sur l'articulation entre les CTG et la contractualisation de la politique de la ville, les contrats Engagement quartiers 2030. Ce travail donne à voir comment de grands objets de contractualisation et de politiques publiques se recoupent, se “ratent” aussi parfois, et comment de nouvelles passerelles peuvent se créer, à l’image de ce que Madame la Maire de Villiers-le-Bel appelait de ses vœux précédemment.

Le Pôle ressources, c’est également des occasions de cheminer dans la durée avec les collectivités. Je profite que nous soyons à Villiers-le-Bel pour partager une démarche que l'on mène de manière nationale avec d'autres centres de ressources politique de la ville et avec la Fédération nationale des centres sociaux : le rapport paroles des habitants et habitantes des quartiers populaires. Cette démarche nous permet d’entendre ce que les habitant·es, dans leur diversité, ont à dire. Cela fait également écho aux CTG et à la place des habitant·es dans cette démarche.

Ainsi, le Pôle ressources se veut être un acteur à vos services, pour appuyer les démarches, les faciliter, produire de l'intelligence collective et appuyer l'expérimentation et les liens entre le monde de la recherche et celles et ceux qui œuvrent au quotidien dans les territoires. C'est dans ce cadre et avec cette idée que nous avons conçu cette journée avec la Caf du Val d’Oise.”

- Guillaume Dejardin -
Directeur du Pôle ressources

Éclairage sociologique

L'évaluation des CTG : les défis de l'évaluabilité et de la mesure d'impact

Présentation de Thomas Kirszbaum*

Thomas Kirszbaum est sociologue, chercheur associé au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (Ceraps - UMR 8026, l'Université de Lille, Centre national de recherche scientifique et à Sciences Po Lille). Ses travaux portent sur la politique de la ville et le renouvellement urbain, la jeunesse et l'éducation, la lutte contre les discriminations et l'intégration, qu'il étudie également dans une dimension comparative internationale. Il partage son expertise dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques avec de nombreuses institutions, et il assure également l'évaluation de dispositifs.

Durant l'année universitaire 2024-2025, à la demande du Pôle ressources Ville et développement social, Thomas Kirszbaum a eu l'occasion de tutorer une étude réalisée par des étudiantes et des étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui portait sur l'articulation entre les Contrats engagement quartiers 2030 et les CTG. Ces deux démarches, bien que distinctes, présentent en effet des proximités fortes, tant dans leurs logiques d'action que dans leurs enjeux et leur évaluation.

Garantir l'évaluabilité d'une stratégie territoriale globale

Clarifier la chaîne d'intention

La CTG, comme les Contrats engagement quartiers 2030, sont des **stratégies territoriales globales**, c'est-à-dire des démarches visant à articuler une pluralité d'actions autour d'une intention stratégique commune. Évaluer ces politiques suppose donc de réunir plusieurs conditions, dont la première, la plus déterminante, est **l'évaluabilité de la politique**.

Il s'agit de la capacité d'un programme, d'un dispositif, d'une politique publique... à être évalué de façon rigoureuse. Cela présuppose de disposer d'intentions stratégiques précises : un diagnostic partagé, des objectifs clairement formulés, des moyens identifiés, une gouvernance établie et des résultats attendus. Or, bien souvent, ces éléments sont formulés de manière trop floue, trop générale, voire peuvent même être absents, ce qui rend toute évaluation complexe et, parfois, peu pertinente. Il convient alors de repréciser cette "**chaîne d'intention**" lorsqu'elle n'est pas clairement exposée dès le départ dans les documents contractuels avant d'engager l'évaluation à proprement parler.

L'évaluation : une démarche, trois finalités

Afin de présenter les enjeux de l'évaluation, le Petit guide de l'évaluation des politiques publiques (Conseil national de l'évaluation, 1996) distingue ses trois fonctions principales : **cognitive** (produire de la connaissance), **normative** (formuler un jugement sur la valeur de l'action) et **instrumentale** (améliorer l'action en fonction des résultats).

Dans les évaluations des CTG, sur le **plan cognitif,** deux écueils se présentent : une approche trop quantitative, accumulant des indicateurs sans réelle cohérence, ou à l'inverse une approche qualitative, centrée sur les partenariats, qui ne questionne pas suffisamment la stratégie globale de la démarche, ses actions et ses effets. Ces problématiques sont accentuées lorsque l'évaluation est confiée, sans pilotage suffisant, à des cabinets extérieurs, qui utilisent alors des méthodes standardisées.

Ces complexités se répercutent sur la **fonction normative**, qui présente également quelques difficultés à surmonter : réussir à s'accorder sur la valeur de l'action, et réussir à formuler un jugement en lien avec les éléments objectifs présentés.

* Nous reprenons ici les éléments clés de l'intervention de Thomas Kirszbaum. L'intervention complète est accessible sur le canal Teams du réseau des CTG du Val d'Oise.

La formulation de jugements demeure pourtant un moment essentiel de l'évaluation. Patrick Viveret, dans son rapport de 1989 (L'évaluation des politiques et des actions publiques ; Propositions en vue de l'évaluation du revenu minimum d'insertion), plaidait pour une évaluation démocratique : un processus délibératif associant acteur·rices publics, praticien·nes, et bénéficiaires, cherchant à nourrir le débat public, notamment avec une large publicité des résultats. Cela permet de construire collectivement le jugement. À l'inverse, confier entièrement cette tâche à des cabinets externes conduit souvent à des jugements techniques, peu appropriés par les acteur·rices concerné·es.

Enfin, concernant la **fonction instrumentale**, la pratique démontre que les évaluations restent malheureusement rarement mobilisées pour réorienter les politiques publiques. Au contraire, les modifications de l'action peuvent souvent être menées indépendamment des résultats de l'évaluation. Cela nuit à l'idée même d'apprentissage collectif, pourtant centrale dans la logique de l'évaluation et tend à nourrir l'idée que l'évaluation constitue une contrainte ayant peu d'effets.

Quelles approches pour évaluer les "impacts" de la politique menée ?

Il n'existe pas de méthode unique d'évaluation, chaque démarche étant une construction originale. Mais des conditions incontournables doivent être réunies pour qu'une évaluation soit utile au pilotage de l'action publique et à son amélioration, tout en nourrissant le débat démocratique. Aussi, il convient de :

- **S'assurer de l'évaluabilité de l'action, en clarifiant ses intentions stratégiques**

Il apparait nécessaire de s'assurer que la politique publique est formulée dans des termes stratégiques, que la chaîne d'intention (qui relie le diagnostic aux objectifs, moyens et modes d'action escomptés) est claire, ou la reconstituer si elle ne figure pas explicitement dans la convention. Par ailleurs, il est important de considérer la dimension substantielle du projet, c'est-à-dire les actions et leur contenu, et la dimension procédurale, qui correspond aux moyens mobilisés et à la manière de travailler ensemble.

- **Définir collectivement les questions évaluatives**

Celles-ci peuvent s'articuler autour d'une pluralité de critères comme la pertinence (si les objectifs définis répondent aux enjeux territoriaux), la cohérence (si les moyens, les modes d'action et les actions nous ont permis d'atteindre les objectifs), l'efficacité (si l'action a produit les effets escomptés), voire l'efficience (si le coût financier des actions est optimisé). Cette dernière notion peut s'avérer réductrice, car elle tend à se focaliser sur la stricte dimension financière et à perdre de vue la dimension stratégique globale.

- **Choisir avec parcimonie les indicateurs**

Ils doivent être clairs, mesurables et ciblés, en lien direct avec les questions évaluatives. Ils sont au service de la démarche d'enquête en lien avec les chaînes d'intention.

- **Définir le référentiel, le calendrier et les comités d'évaluation**

Il est nécessaire de s'approprier localement la démarche d'évaluation, en associant les acteur·rices concerné·es, y compris les bénéficiaires.

Enfin, du fait de la diversité des thématiques et actions présentes dans les dispositifs transversaux tels que les CTG, il est difficile de tout évaluer. Il convient donc d'opérer des choix, là aussi stratégiques, fondés sur les ressources disponibles, les enjeux locaux, les objectifs prioritaires et les contraintes.
Pour résumer, mener une évaluation d'impact implique donc de partir des intentions (les objectifs précis de l'action), d'identifier les transformations recherchées (réussites poursuivies) puis les réalisations (actions concrètes), et de vérifier si ces actions produisent les effets escomptés sur les publics et/ou le territoire.
Le schéma ci-après constitue une forme de modélisation des chaînes d'intention et de la démarche de recherche des impacts d'un projet. D'un point de vue méthodologique, des observations, des entretiens individuels ou collectifs peuvent être mobilisés pour nourrir l'analyse et la délibération.

Illustrations de la chaine d'intention : exemples de logigramme et d'arbre des effets

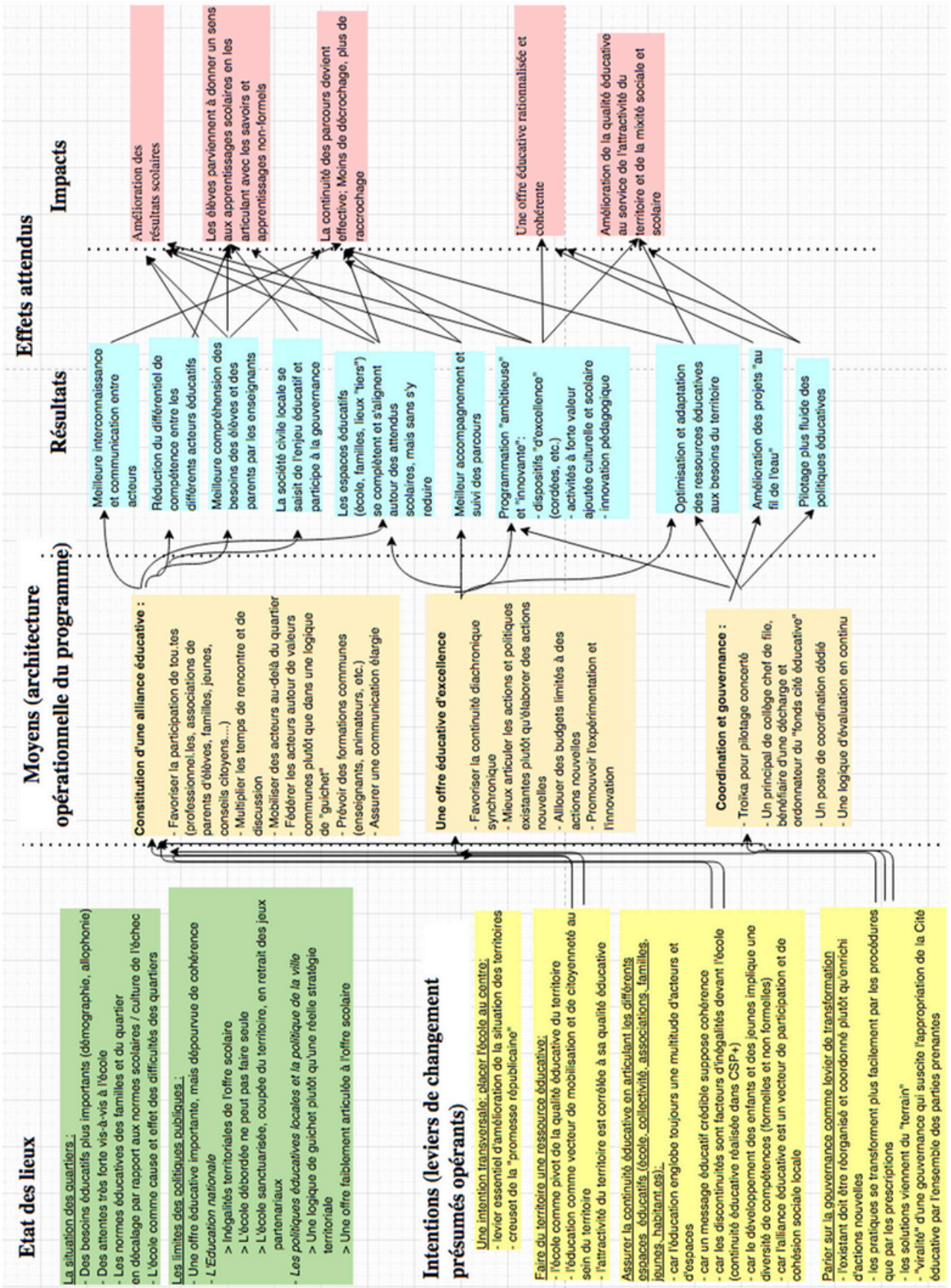

Kirszbaum et al., Évaluation nationale des Cités éducatives, 2023.

Conclusion et vigilances

L'évolution récente de l'évaluation des politiques publiques s'inscrit dans un tournant néomanagérial initié au début des années 2000 avec la LOLF (loi organique relative aux lois de finances). Cette réforme a promu une culture de la performance, avec des indicateurs chiffrés, des objectifs quantifiés, et une logique de résultats. L'évaluation s'est alors technicisée, au détriment de la délibération collective.

Ce type d'évaluation a engendré une inflation d'indicateurs, aboutissant souvent à une forme de reporting, compilation fastidieuse de données plus ou moins pertinentes. Ce processus est chronophage et favorise des actions facilement mesurables, au détriment d'objectifs qualitatifs plus complexes. Il pousse parfois à sélectionner les publics qui permettent de "maximiser" les résultats, notamment dans le champ de l'insertion, au risque d'abandonner les publics les plus éloignés de l'emploi.

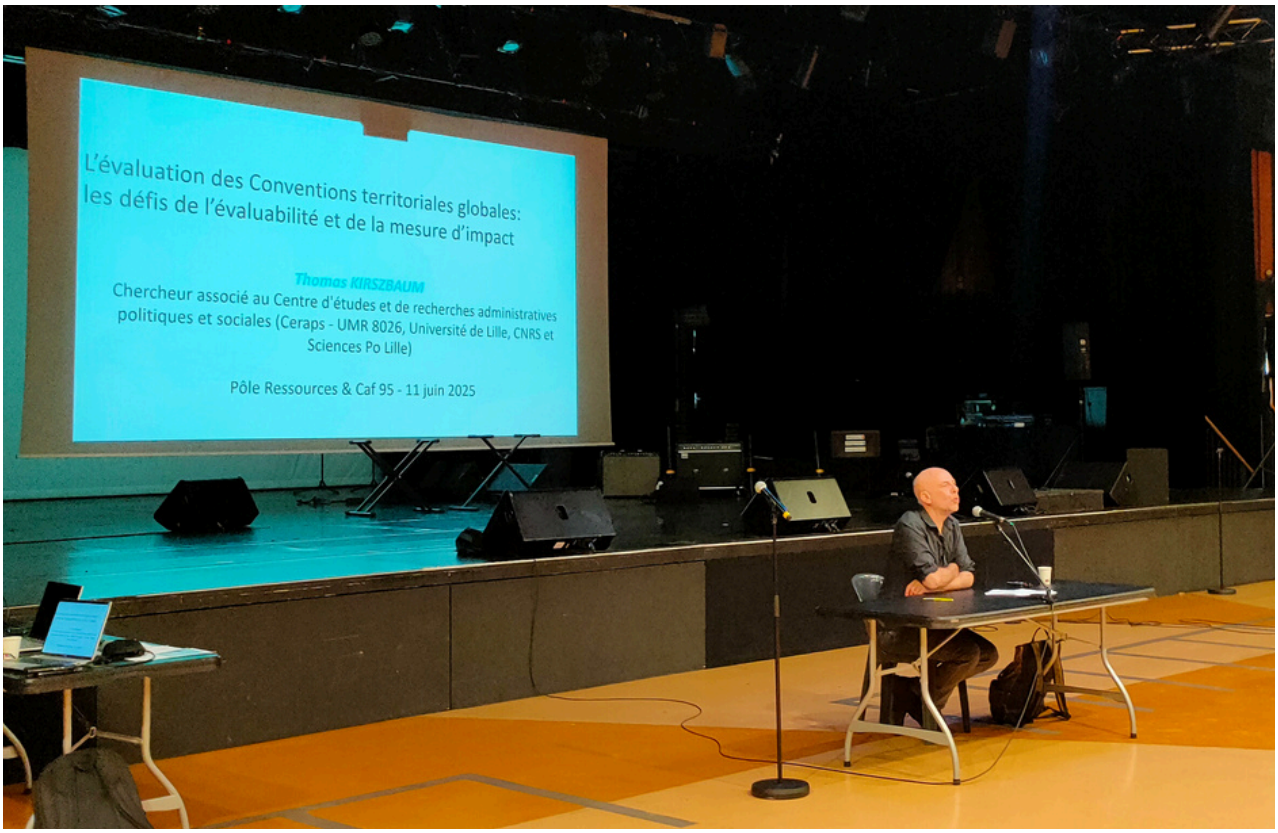

Les témoignages inspirants du réseau

Les apports de la CTG dans la construction du projet social

Communauté de communes Sausseron Impressionnistes

La communauté de communes, qui regroupe 15 territoires et compte environ 20.000 habitant·es, est engagée dans sa deuxième Convention territoriale globale (CTG). Ce cadre structurant permet de coordonner les politiques sociales et familiales en s'appuyant sur un diagnostic de territoire et sur un fort travail partenarial entre élu·es, agents et acteurs locaux. L'un des projets majeurs, né de cette dynamique, est la Maison des Familles, créée pour répondre à des besoins identifiés de renforcement du soutien à la parentalité. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'évolution des équipements existants, avec le développement de la crèche et un réaménagement temporaire du RPE, relais parents enfants.

La CTG permet également de soutenir financièrement les associations qui gèrent des structures clés (centres de loisirs ou RPI, regroupements pédagogiques intercommunaux), et de développer des actions citoyennes comme le BAFA citoyen, mobilisant les jeunes autour des événements intercommunaux. Elle sert aussi d'outil de pilotage pour les élu·es, leur offrant une meilleure compréhension des réalités du terrain et facilitant la recherche de financements croisés pour finaliser des projets.
Au-delà des réalisations, les réunions CTG favorisent une culture du travail en réseau, le partage d'expériences et une évaluation continue. Ce fonctionnement collectif renforce un service public de proximité, porté par des équipes investies, et permet d'avancer pas à pas sur les priorités du territoire.

La synergie des projets territoriaux

Argenteuil

La ville d'Argenteuil, composée de six quartiers parfois cloisonnés, mise sur une dynamique "d'aller vers" pour toucher les différents publics. Pour cela, elle a engagé plusieurs démarches, notamment la création d'un sixième centre social municipal pour renforcer l'offre de proximité, et une réorganisation stratégique autour d'une direction unique « Vie des quartiers et jeunesse ».

La Caf est considérée comme un partenaire stratégique, à la fois financeur clé et soutien à l'ingénierie des projets. La ville cherche à renforcer la synergie entre les dispositifs existants : centres sociaux, France Services, maisons de quartier, pour aller à la rencontre des habitant·es dits « invisibles ». Ce rapprochement a été favorisé par une convergence temporelle de plusieurs démarches : renouvellement de cinq projets sociaux, de la CTG et du projet éducatif de territoire (PEDT), permettant de mutualiser les diagnostics et de rationaliser les instances de gouvernance. Cette approche intégrée apporte une meilleure lisibilité des politiques publiques, une mobilisation optimisée des partenaires et une cohérence renforcée des actions. Le pilotage commun de ces dispositifs, via un comité de pilotage unique, s'appuie sur un plan d'action coordonné et pluriannuel, une évaluation partagée, et une gouvernance élargie incluant les élu·es, les agents et les habitant·es. Une consultation citoyenne a permis de recueillir 2.000 contributions, renforçant le lien entre les services et la population.

Enfin, un observatoire commun est en cours de création pour centraliser les données issues des différents services et dresser un bilan condensé des actions 2021-2024. Cette démarche constitue une opportunité pour améliorer la coopération interservices et mieux répondre aux besoins des habitant·es.

L'accueil en crèche des familles en parcours d'insertion

Jouy-le-Moutier

Dans le cadre de sa CTG, la ville de Jouy-le-Moutier a structuré un dispositif d'accueil en crèche pour les familles en insertion professionnelle. Issu d'un diagnostic de terrain et d'une analyse des besoins sociaux, ce projet vise à répondre à plusieurs enjeux locaux : chômage des jeunes de 15 à 24 ans, fort taux de familles monoparentales, et manque de solutions de garde pour les parents en recherche d'emploi ou en formation. Le dispositif repose sur un système de réservation de places spécifiquement dédiées à ces familles. Il permet un accueil de 1 à 3 jours par semaine, réévalué tous les trois mois, et pouvant aller jusqu'à 5 jours en cas de retour à l'emploi. Cette solution offre un soutien concret à la reprise d'activité, en levant un frein majeur : l'absence de mode de garde adapté aux situations transitoires.

La mise en œuvre s'appuie sur un partenariat étroit avec la Caf, le centre social, le service emploi-formation et d'autres acteur·rices. En 2024, 30 familles ont bénéficié du dispositif : 53 % d'entre elles ont pu accéder à un emploi, une formation, ou créer leur propre activité. Ce fonctionnement renforce l'accompagnement social individualisé et permet une orientation plus fluide vers les bon·nes interlocuteur·rices.

Malgré quelques incompréhensions liées à la priorisation des places, le dialogue et l'accompagnement ont permis une bonne acceptation locale. La ville souhaite désormais aller plus loin en se positionnant sur le label Avip (à visée d'insertion professionnelle), afin de valoriser cette politique d'inclusion, ancrée dans les réalités et les besoins exprimés par les habitant·es.

La Maison des 1.000 premiers jours

Saint-Leu-la-Forêt

Le projet de la Maison des 1.000 premiers jours à Saint-Leu-la-Forêt a été inauguré récemment, en partenariat avec la Caf. Il s'inscrit dans la continuité de la première Convention territoriale globale signée en 2022, construite de manière transversale avec plusieurs partenaires locaux (Caf, centre social, élu·es, ludothèque, etc.) et visant à renforcer la cohérence des actions en direction des habitant·es.

La mise en place de la Maison des 1.000 premiers jours s'est concrétisée dans les locaux d'une ancienne annexe de La Poste, situés à côté d'une crèche municipale. Le lieu a d'abord été aménagé pour accueillir le relais parents enfants (RPE), mais des créneaux restaient disponibles.

Par ailleurs, les ateliers parentalité, financés par la Caf, avaient permis de remonter un besoin exprimé par les familles, et plus particulièrement celles qui ne bénéficient pas d'un mode de garde : être accompagnées dès la naissance, voire en amont. Il est alors apparu nécessaire de créer un lieu d'écoute et d'accompagnement pour toutes les familles, y compris celles en dehors des circuits habituels d'accueil, et ainsi de garantir un lien plus régulier avec les services de la ville.

Cette structure vise à offrir un soutien global et accessible, tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires élargi, notamment du secteur médico-social (hôpital d'Eaubonne, centre d'action médico-sociale précoce, centre médico-psycho-pédagogique…). Cette coopération permet de mieux orienter les familles vers les bon·nes interlocuteur·rices, en limitant les renvois et en évitant les parcours complexes. L'objectif principal est de faciliter le parcours des familles, souvent confrontées à des démarches complexes, en leur offrant un accompagnement de proximité, individualisé et coordonné.

Clôture de la matinée

Christelle Kissane

Directrice générale de la Caf du Val d'Oise

"Retenue par d'autres obligations ce matin, je n'ai malheureusement pas pu vous rejoindre en temps et en heure, mais j'ai bien reçu l'information sur les échanges qui se sont tenus. Je voudrais saluer la présence des élu·es comme des chargé·es de coopération et des collègues de la Caf ce jour, et je vois un nombre de participants et participantes important, montrant l'intérêt de ces journées de séminaire.

Vous avez partagé ce matin des témoignages inspirants, des retours d'expérience concrets, et des réflexions stimulantes sur les transformations à l'oeuvre dans nos territoires.

Je voudrais conclure cette matinée en insistant sur un point essentiel : l'évaluation. L'évaluation est particulièrement présente au moment du renouvellement des CTG, mais elle doit également être régulièrement embarquée pour agir tout au long de la mise en oeuvre des actions prévues.

Évaluer, ce n'est pas simplement mesurer ce qui a été fait. C'est aussi comprendre ce qui a été produit, ce qui a changé, et pour qui. En somme, prendre en compte l'impact et pas seulement les résultats ou les réalisations, et faire des CTG un outil de pilotage de nos politiques publiques communes et à coordonner.

Ce matin, Thomas Kirszbaum, sociologue reconnu pour ses travaux sur les politiques publiques, les inégalités territoriales et la participation citoyenne, a rappelé combien il est essentiel de ne pas se contenter d'indicateurs de réalisation, mais justement de chercher à mesurer l'impact réel de nos actions sur les habitants et habitantes.

Il a encadré récemment une étude portant plus particulièrement sur l'articulation entre les CTG et les contrats de ville. Ainsi, il nous permet d'établir des liens avec les déploiements "croisés" de plusieurs dispositifs, et de penser leur articulation et leurs impacts pour les territoires et la population. Les occasions ne manquent pas pour croiser nos démarches institutionnelles vers une seule et même dynamique de projet de territoire, c'est LA plus-value des CTG.

Dans ses recherches, Thomas Kirszbaum insiste sur la nécessité de sortir d'une approche descendante des politiques sociales. Il plaide pour une écoute active des citoyens et citoyennes, pour une évaluation qui ne soit pas seulement technique, mais aussi émancipatrice, en intégrant les vécus, les perceptions, les attentes des personnes concernées, à l'instar des modèles des centres sociaux.

Il nous invite à penser l'évaluation comme un outil de transformation sociale, un levier pour ajuster nos actions, renforcer la confiance, et construire des politiques plus justes.

Cette approche est fondamentale si nous voulons progresser collectivement. Car une politique sociale efficace, ce n'est pas seulement une politique bien intentionnée : c'est une politique qui produit des effets mesurables et positifs pour les personnes concernées.

En fin de matinée, les collectivités ont présenté leurs expériences de petite enfance et de synergie partenariale. Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à cette table ronde. Ces témoignages mettent en lumière l'impact sur le territoire selon le niveau d'avancement de chaque action et l'intérêt des CTG.

Je vous remercie encore pour votre engagement et votre présence en cette matinée. Je remercie les chargé·es de coopération, les chargé·es de conseil et développement de la Caf, mais aussi les professionnel·les du travail social, les conseillers et conseillères thématiques et les managers de la Caf, pour votre activité au quotidien auprès des habitantes et habitants. Je termine en remerciant le Pôle ressources, Josué Remoué (responsable du département des aides aux partenaires et adjoint à la direction de l'action sociale de la Caf du Val d'Oise), Marie-Pascale Tortil (responsable du service des prestations collectives de la Caf du Val

d'Oise), Joanna Gianeselli-Martin (responsable des politiques sociales et réseaux de la Caf du Val d'Oise) et Carole Billon (directrice adjointe en charge de l'action sociale de la Caf du Val d'Oise) pour leur portage et l'accompagnement au quotidien des partenaires.

À toutes et à tous, je vous donne rendez-vous cet après-midi et pour la suite des années qui sont devant nous, pour continuer ensemble à faire vivre cette belle ambition des CTG."

- Christelle Kissane -
Directrice générale de la Caf du Val d'Oise



Protocoles d'animation : outils d'animation collective

En complément des sujets relatifs à la mise en oeuvre des Conventions territoriales globales, à leur pilotage et aux actions développées dans les territoires, ce second séminaire départemental fut l'occasion de découvrir et d'éprouver des outils favorisant la coopération et la réflexion collective.
Ces outils, présentés ci-après, constituent des leviers pour développer l'interconnaissance, aborder des problématiques complexes et renforcer les liens interacteur·rices. Ils peuvent ainsi être réinvestis dans le cadre de l'animation des groupes de travail permettant de faire vivre au quotidien les CTG.

Jeu d'accroche

Brasero



- **Nombre de participant·es :** Illimité
- **Durée :** 10 à 15 minutes
- **Matériel :** Support papier avec les questions préparées en amont
- **Consignes :**

Dans un espace délimité se trouvent une ou plusieurs tables sur lesquelles sont disposés des papiers avec des questions.
Les participant·es prennent un ou plusieurs papiers et déambulent dans l'espace. Au signal de la personne menant le jeu, les participant·es s'arrêtent et posent la question au premier ou à la première participant·e croisé·e.

Interconnaissance et energiser

Les télépathes ou Compter ensemble



- **Nombre de participant·es :** À partir de 5 personnes
- **Durée** : 10 minutes ou moins
- **Matériel** : Aucun
- **Consignes :**

Au début du jeu : favoriser le regroupement en cercle et bien expliquer la consigne aux participant·es.
L'animateur·rice propose de lancer une numération à partir du chiffre 1 et jusqu'au nombre correspondant au total de participant·es ; l'animateur·rice commence, puis laisse les autres membres s'exprimer à tour de rôle de manière aléatoire tout en respectant l'ordre croissant (1, 2, 3, ..., 12). Lorsque plusieurs personnes annoncent un nombre en même temps, il faut reprendre depuis le début, à 0.
La victoire collective est acquise lorsque le comptage est correctement réalisé en atteignant le nombre de personnes participant à l'exercice.

Ce jeu peut s'adapter en distanciel.

Energiser et jeu de coopération

Pac Man



- **Nombre de participant·es** : 6 à 30 personnes
- **Durée** : 10 à 15 minutes
- **Matériel :** Chaises
- **Consignes :**

Sont disposées aléatoirement dans l'espace autant de chaises que de participant·es, incluant l'animateur·rice. Chaque personne s'assoit, sauf 1 personne (ex : pour le 1er tour = animateur·rice de jeu) qui se place à l'opposé de la chaise restée libre : cette personne est PACMAN.
Le but du jeu : PACMAN doit s'assoir sur une chaise libre. Les autres participant·es doivent coopérer pour l'en empêcher, en changeant de place pour occuper la chaise libre. Lorsque PACMAN (se déplace uniquement en marchant) s'approche de la place libre, les participant·es peuvent donc se lever, changer de place et ainsi de suite. Si PACMAN réussit à s'asseoir sur une chaise, il a gagné, en cas contraire, c'est une victoire pour l'ensemble des autres joueur·ses.

Ce jeu va permettre de se questionner autour des notions de coopération, de coordination et de stratégie.

Il est possible de choisir plusieurs PACMAN en fonction du nombre de participant·es.

Interconnaissance (créer du lien) et energiser

Avis de tempête



- **Nombre de participant·es :** 6 à 20 personnes
- **Durée :** 10 à 20 minutes
- **Matériel :** Chaises
- **Consignes :**

Des chaises sont disposées en cercle, de sorte à ce que chaque participant·e soit assis·e. L'animateur·rice, debout au centre du cercle, lance une affirmation quelconque sur un sujet donné, avec la contrainte de commencer par "je" (exemples : sujet loisir, je pratique la randonnée ; sujet cadre professionnel, je travaille auprès de personnes âgées ; sujet goûts alimentaires, j'aime le chocolat...).
Les participant·es se reconnaissant dans l'affirmation énoncée se lèvent, l'animateur·rice s'assoit, et les participant·es debout doivent reprendre place sur une chaise différente de la leur. La personne ne trouvant pas de chaise se retrouve au centre du cercle et partage à son tour une affirmation sur le sujet donné, et ainsi de suite...

- **Variante :**

Le groupe est debout, en cercle, avec une personne au centre du cercle qui partage une affirmation. Les personnes autour se rapprochent plus ou moins selon si elles se sentent d'accord avec l'affirmation. La personne la plus proche de celle qui a énoncé l'affirmation prend sa place au centre du cercle, et ainsi de suite...

Brise glace et interconnaissance

Pelote de laine

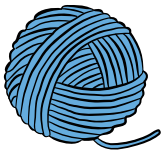

- **Nombre de participant·es** : 10 à 20 personnes
- **Durée** : 5 minutes
- **Matériel** : Une pelote de laine
- **Consignes** :

Pour ce jeu, tou·tes les participant·es forment un cercle. Un·e premier·e participant·e reçoit la pelote de laine dans la main et se présente en quelques mots (par exemple, son poste, sa ville, 1 mot pour définir ses missions...). Il ou elle lance ensuite la pelote à une autre personne, tout en gardant l'extrémité du fil en main, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'ensemble des participant·es se soit présenté.

Reprise en main et réflexions

Un pas en avant



- **Nombre de participant·es** : 10 à 15 personnes
- **Durée** : 10 à 15 minutes
- **Matériel :** Les cartes de rôles préparées en amont
- **Consignes :**

Au hasard, distribuez une carte de rôle à chacun·e des participant·es, qui doivent la conserver sans la montrer. Invitez-les à lire leur carte de rôle et laissez leur quelques minutes pour se mettre dans la peau de leur personnage.
Pour cela, vous pouvez leur proposer d'imaginer les réponses aux questions suivantes : comment s'est passée votre enfance ? Quel métier exerçaient vos parents ? À quels jeux jouiez-vous ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Où vivez-vous ? Que faites-vous dans vos loisirs ?...

Demandez ensuite aux participant·es de se mettre en ligne au bout de la pièce. Expliquez leur que vous allez leur énoncer une liste de situations ou d'événements (en lien avec votre thématique du jour). À chaque fois qu'ils et elles estiment être en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place.

Lisez les situations une par une, marquez une pause entre chacune afin que les participant·es puissent réfléchir, éventuellement avancer, observer leur place par rapport à celle des autres.

Après une dizaine d'affirmations, demandez aux participant·es de prendre note de leur position finale. Donnez leur quelques minutes pour sortir de la peau de leur personnage (mais sans révéler leur identité fictive aux autres), puis interrogez les : qu'ont-ils ressenti en faisant le pas en avant/en restant sur place ? Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ? Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ?

Pour finir vous pouvez demander aux participant·es de deviner le rôle joué par les uns et les autres et aller au delà du jeu pour tirer des conclusions et réfléchir ensemble.



La pelote de laine

Restitution des ateliers thématiques

Atelier - Petite enfance

Le déploiement du SPPE (loi "plein emploi") et ses répercussions opérationnelles dans les territoires

Au regard des articles de loi concernés et des ressources mises à disposition, quels changements opérationnels pourraient faire les villes dans leur organisation pour devenir autorité organisatrice selon les conditions stipulées dans le service public de la petite enfance (SPPE) ? En quoi le fait de devenir autorité organisatrice peut être une opportunité pour les villes ? En quoi le sujet reste-t-il flou ? Quel impact sur l'organisation des collectivités ?*

Objectif : schématiser le maintien et le développement de l'accueil en petite enfance

- Répertorier les différents modes d'accueil
- Définir les orientations de maintien et de développement
- Transmettre le schéma de déploiement du SPPE au Conseil départemental de services aux familles (CDSF)

1. Le SPPE

- Amplifier les priorités des politiques locales sur la petite enfance ;
- Affirmer la légitimité du Maire sur l'implantation des EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) sur le territoire ;
- Réaliser le schéma du SPPE en collaboration avec les protections maternelles infantiles (PMI) ;
- Déployer une vraie stratégie de maintien et développer les opportunités.
  - Formaliser les enjeux et objectifs
  - Pour chaque réunion, mobiliser le ou la chargé·e de coopération et le ou la coordinateur·rice petite enfance

2. Quelles opportunités pour les villes ?

- Identifier des lieux pour implanter de nouveaux équipements (préemption, aménagement...) ;
- Mieux connaître le cadre légal entourant le SPPE et son déploiement ;
- Réaliser le schéma du SPPE avec les partenaires (Caf, PMI, mutuelle sociale agricole, ...).

3. En quoi cela reste flou ?

- Besoin d'exemples et de documents types, notamment pour le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre ;
- Difficultés avec les élu·es ;
- Besoin de simulation des coûts et d'indicateurs comparatifs permettant de positionner l'action de la commune par rapport aux attentes de la Caf.

* Loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi
Articles 10, 17 et 18 concernant le déploiement du SPPE
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048581935

Atelier - Petite enfance

L'attractivité des métiers

Les difficultés identifiées par les participant·es...

... sur l'accueil collectif, au niveau des villes

- Manque de candidatures
- Fidéliser les agents (et en amont, les stagiaires et apprenti·es)
- En cas de poste vacant, nécessité de passer le concours d'accès à la fonction publique ; s'il n'est pas obtenu, le contrat est de 2-3 ans maximum (sauf catégorie C - CAP Petite enfance)
- Rémunérations
- Equilibre vie familiale - vie professionnelle
- Concurrence de l'attractivité parisienne (pas besoin de concours)
- Concurrence du privé (CDI et salaires plus attractifs)
- Question de la place en crèches pour les enfants des agents

... sur l'accueil individuel

- Problématique du logement, inadapté pour la pratique du métier d'assistante maternelle
- Problématique de la maîtrise de la langue française
- Défiance des familles envers les assistant·es maternel·les
- Peu de fréquentation aux forums métiers par les futur·es étudiant·es

Propositions sur l'accueil individuel

- Actions avec les assistant·es maternel·les et France Travail pour présenter le métier
- Partenariat avec France Travail (présentation du métier d'assistant·e maternel·le)
- Publication sur les réseaux sociaux (Indeed, Linkedin)
- Mise en place de forums des métiers et job dating intégrant les métiers de la petite enfance
- Portes ouvertes des relais petite enfance (RPE)
- Intégration de logements adaptés à l'activité d'assistant·e maternel·le dans les programmes immobiliers (contexte de réduction de la taille des appartements)

Propositions sur l'accueil collectif

- Stagiérisation des auxiliaires de puériculture (catégorie B) le temps de passer le concours pour les postes municipaux
- Accompagnement à la recherche d'un logement pour les professionnel·les à proximité de la crèche
- Explicitation du déroulé de la carrière et mise en place des Bonus Trajectoire
- Mise en place de primes
- Adaptation des plannings de travail en expérimentant la semaine de 4 jours ou en adaptant les horaires des structures
- Planification des congés en organisant la fermeture des établissements durant la moitié des vacances scolaires
- Valorisation de la profession d'assistant·e maternel·le et lutte contre les "à priori"
- Développement de partenariats avec les centres de formation (affichage des offres d'emploi dans les écoles, facilitation de l'apprentissage, formation en emploi des personnel·les déjà sous contrat...)
- Baisse de l'amplitude d'ouverture
- Réservation de places en crèches pour les salarié·es de l'équipement
- Mobilisation du bonus attractivité (revalorisation salariale compensée pour partie par la Caf)
- Organisation et valorisation du départ en retraite (aménagement des horaires et tâches en période de préretraite)

Atelier - Culture et sport

Connaissance des dispositifs, diversité des actions et mobilisation du public

Quel public est touché et comment l'élargir ?

- Enfance et jeunesse
- Tous publics
- Olympiades parents/adolescent·es
- Difficultés sur les seniors isolé·es (qui n'en n'ont souvent pas les moyens)

Quels sont les freins à dépasser ? Qui toucher et comment ?

- Manque de moyens humains
- Des actions principalement sur le temps scolaire et une difficulté à investir les autres temps et espaces
- De nombreux dispositifs bien souvent méconnus et une communication ne permettant pas de rendre l'offre réellement lisible (par une plaquette pour les recenser par exemple)
- Bien communiquer sur la diversité des dispositifs associatifs et faire le lien entre le vivier bénévole et les associations (envisager des partenariats entre les associations et la ville)

Les ressources

- Aide des sections euro (en classes de 4e et 3e) pour adhérer à un club (crédits de salle de spectacle)
- Activités intergénérationnelles (micro-folies) avec des aspects artistiques, culturels et sportifs
- Jeux olympiques et paralympiques, qui ont permis de développer une dynamique autour d'actions sportives
- Approches mises en œuvre par le dispositif Voisins Malins, permettant de recueillir les activités organisées sur la ville et de les partager qualitativement aux habitant·es
- Bouche-à-oreille permettant aux parents de découvrir différents dispositifs, par le biais de leurs enfants et des animateur·rices / professionnel·les
- Comités des fêtes et Olympiades, permettant l'interconnaissance et la création de liens entre professionnel·les et habitant·es

Quelle place pour la culture et le sport dans les CTG ?
Une diversité d'actions pour développer les pratiques culturelles et sportives

- Dispositif Assolib qui s'intègre facilement dans la CTG et fait le lien entre l'action des villes et le vivier bénévole
- Ingénierie et moyens humains pour vulgariser les dispositifs
- Mise en cohérence des besoins des habitant·es avec l'offre associative et l'offre municipale
- Collaboration entre les différentes structures et coopération entre les services de la mairie (pas possible sur tous les territoires selon les spécificités locales)
- Développement d'actions (fiches-actions) par thématiques ou intégration à d'autres (animation de la vie sociale, accès au droit, enfance et jeunesse, parentalité...)
- Développement d'un comité des fêtes (interconnaissance)
- Prévention santé-précarité (pour les seniors), à laquelle est adossée la police municipale
- Passerelles avec les agglomérations ou communautés de communes (profiter de leurs actions)

Atelier - Jeunesse

Mobilisation et engagement des jeunes dans la construction et la mise en place des projets

Intérêts et plus-value de la mobilisation des jeunes

- **Accompagnement des jeunes à l'exercice de leur citoyenneté :**
  - Développement de leurs compétences
  - Les rendre acteur·rices et développer leur engagement
  - Amène de l'autonomie tout en leur permettant de prendre leur place dans la société
  - Développe leur engagement
- **Amélioration de la pertinence des actions :**
  - Renouvellement des idées et des actions
  - Assure d'être au plus près des besoins et permet une meilleure identifications des carences sur le territoire
  - Permet de ne pas se tromper d'objectif
  - Offre la possibilité d'échanger sur la temporalité des projets, leurs coûts et leur développement
- **Amélioration de l'image des jeunes :**
  - Assure de s'adresser aux différents profils de jeunes
  - Permet une plus grande mixité des publics
  - Apporte de la considération, valorise les jeunes
  - Renforce le lien avec les jeunes

Quelles pistes pour développer des stratégies de mobilisation et des espaces de participation ?

- **Les espaces de participation institutionnalisés :**
  - CME, CMJ, CCJ
  - Les juniors associations
  - Les jeunes référent·es au sein des établissements scolaires
  - les BAFA Citoyens
- **Les espaces d'expression :**
  - Les cafés philo
  - Le tissu associatif
  - Les espaces informels

Le développement de stratégies de mobilisation et de participation implique par ailleurs d'interroger les **systèmes de gouvernance des projets** (ouverture, temporalité, prise de décision...).

- **Le renouvellement des pratiques professionnelles et institutionnelles :**
  - Formation des animateur·rices
  - Appropriation des méthodes participatives (par exemple, des élections sans candidat·e)
  - Une plus grande légèreté, réactivité et simplicité dans le développement de projets
  - La généralisation des pratiques de coconstruction des programmations (faire avec et non faire pour)
  - L'accompagnement au développement de projet (aider à "faire germer")

Pour aller plus loin : quels défis à relever, quelles envies ?

- Donner la parole à celles et ceux qui participent peu ou ne participent pas
- Sortir de la culture de l'activité
- Informer et aller vers tous les jeunes
- Laisser les jeunes s'exprimer
- Faire confiance

Atelier - Animation de la vie sociale

La CTG comme levier pour favoriser l'accès aux droits

Les enjeux autour de l'accès aux droits

- **Inclusion et lutte contre les discriminations**, en permettant l'accès aux droits pour tou·tes
- **Lisibilité de l'ensemble des dispositifs**, en favorisant une meilleure connaissance de leur actions et objectifs, ce qui doit viser à **lutter contre le non-recours des usager·es**
- **L'autonomie des usager·es**, en facilitant leur socialisation et leur intégration à la vie locale et en entretenant le lien social

Les actions à mener pour favoriser l'accès aux droits

- Faciliter l'accès aux outils numériques, pour **réduire la fracture numérique**
- Organiser des **forums dédiés** à l'accès aux droits
- Mettre en place des **permanences numériques**
- Développer des **points d'accès aux droits itinérants**

Les partenaires à mobiliser

- Maisons France Services
- Maisons du droit et de la justice
- Associations locales et leurs bénévoles
- PIMMS
- Service social départemental
- Centre communal d'action sociale
- Caisse d'allocations familiales
- Structures porteuses de bus itinérants
- Agglomérations

- **La place des centres sociaux en question :**

Leur action et leur accompagnement étant très large, les centres sociaux se retrouvent parfois à faire "à la place" d'autres structures saturées, comme dans l'accompagnement numérique par exemple.
Cet état de fait interroge les responsabilités de chacun·e, alors que les agents des centres sociaux ne sont pas forcément expert·es des questions d'accès aux droits et peuvent se retrouver limité·es dans leur action ou mis·es en difficulté.

La CTG, levier pour structurer l'accès aux droits des habitant·es

- La CTG doit faciliter l'articulation des **financements particuliers**, qui ne concernent pas tous l'ensemble des territoires (politique de la ville, petite commune ou ruralité par exemple)
- La CTG doit permettre de **repérer les publics éloignés des droits** et ainsi de cibler leurs besoins spécifiques
- La CTG doit favoriser la mise en place d'**actions de prévention et d'inclusion**, en facilitant la création de structures, la pérennisation de dispositifs ou les restructurations de l'offre selon les besoins des territoires (adaptation, réorganisation, évolution des collectifs en place...)
- La CTG doit viser le développement du **lien social**, entre habitant·es mais également entre les habitant·es et les institutions qui leur sont destinées
- La CTG doit être un levier pour développer les **démarches d'innovation sociale**, notamment les actions "hors les murs" qui visent à aller à la rencontre des habitant·es, comme les bus itinérants qui sont indispensables aux zones rurales
- La CTG doit être l'occasion de réorganiser le **travail partenarial** et l'interconnaissance en matière d'accès aux droits, afin que les professionnel·les aux actions complémentaires se connaissent et facilitent les orientations selon les besoins du public accueilli

*"La CTG doit devenir la "**colonne vertébrale**" de l'action à destination des habitant·es".*

Pour aller plus loin...

Bibliographie et ressources complémentaires

[ÉTUDES] :

• **L'articulation des contrats de ville et des Conventions territoriales globales.** Université de Sciences Po Saint-Germain, pour le Pôle ressources, 2025.
https://www.lepoleressources.fr/larticulation-des-contrats-de-ville-et-des-conventions-territoriales-globales/

• **Élaboration d'un guide méthodologique de l'évaluation des actions de solidarité de proximité.** Thomas Kirszbaum et Clément Lacouette-Fougère, pour le Conseil Départemental des Yvelines, 2021.
https://hal.science/hal-04180679v1/document

[OUTILS] :

• **Guide d'accompagnement à l'évaluation des cités éducatives**. Agence nationale de cohésion des territoires, 2025.
https://anct.gouv.fr/ressources/agir-guide-d-accompagnement-l-evaluation-des-cites-educatives

• **Canaliser le changement : Comment réussir l'impact collectif ?** Stanford Social Innovation Review, disponible sur le site de La Fonda, 2021.
https://fonda.asso.fr/ressources/canaliser-le-changement-comment-reussir-limpact-collectif-stanford-social-innovation

[VIDÉOS] :

• **Cycle évaluation des contrats de ville : Carte blanche à Renaud Epstein**. RésoVilles, 2023.
https://www.youtube.com/watch?v=Kr41guyCibc

• **L'évaluation des politiques publiques**. Les éclaireurs, 2015.
https://www.youtube.com/watch?v=lF5_KFBLDKc

Les productions du réseau des CTG du Val d'Oise

• **Fiche repère : La fonction de chargé·e de coopération**. Pôle ressources, 2025.

• **Fiche repère : La mobilisation en question**. Pôle ressources, 2025.

• **Fiche repère : Dispositifs et articulation**. Pôle ressources, 2025.

L'ensemble des fiches repères produites par le réseau des CTG du Val d'Oise sont accessibles sur le site du Pôle ressources :
https://www.lepoleressources.fr/reseau-des-ctg-du-val-doise-deux-fiches-reperes/

• **Guide d'évaluation : Évaluer la Convention territoriale globale**. Pôle ressources, 2024.
https://www.lepoleressources.fr/evaluer-la-convention-territoriale-globale-ctg/

Conclusion

Propos de Josué Remoué

Responsable du département des aides aux partenaires
Adjoint à la direction générale de la Caf du Val d'Oise

"Je vous remercie pour votre présence tout au long de cette journée. Un grand merci tout d'abord à la ville de Villiers-le-Bel qui nous accueille, à Madame la Maire, aux agents techniques et aux chargé·es de coopération qui ont permis cette journée. Merci à Christelle Gosse, c'est une personne que vous voyez peu mais qui est extrêmement précieuse pour mon activité au quotidien. Merci aux chargé·es de coopération, aux conseiller·es thématiques, au département d'aide aux partenaires et au pôle production. Un grand merci également à toute l'équipe du Pôle ressources, très impliquée dans l'organisation de cette journée.

J'ai noté quelques mots entendus aujourd'hui. Je pense que vous allez les reconnaître : "évaluabilité", "chaîne d'intention", "impact", autrement dit "si on n'avait pas fait cette action, qu'est-ce que ça aurait changé ?". C'est une bonne question, donc merci à Thomas Kirszbaum. Les sociologues permettent de nous interroger, ils déplacent notre regard, et permettent d'interroger les pratiques : "ce qu'on est en train de faire, est-ce que c'est vraiment ce qu'on doit faire ?". C'est le sens même de l'intervention d'un·e sociologue, donc merci à lui et à ceux qui ont contribué à préparer son intervention pour qu'elle puisse nous rendre un écho à nos actions.

J'ai noté aussi le terme "maison", avec maison de la petite enfance, la Maison des 1.000 premiers jours, crèche AVIP, observatoire commun… Ce sont des exemples qu'on a souhaité rendre vivants avec les témoignages des 4 collectivités : merci aux élu·es et aux chargé·es de coopération des villes d'Argenteuil, de Jouy-le-Moutier, de Saint-Leu-la-Forêt et de la communauté de communes Sausseron Impressionnistes qui ont témoigné.

Je trouve intéressant cette alternance entre des débats, des discours, des tables rondes, et aussi le fait de vivre ensemble des jeux collaboratifs et coopératifs qui, je l'espère, vous serviront. Cela montre la possibilité d'animer des temps participatifs, c'est aussi un petit clin d'œil aux techniques d'animation qui nous permettent de produire des choses ensemble.

Quelles suites ? Tout d'abord, continuer à organiser ce type de séminaire en été, et non plus en hiver. Poursuivre nos réflexions collectives, car je suis intimement convaincu que les échanges entre pairs produisent quelque chose d'intéressant. Je pense qu'on va maintenir, si vous en êtes d'accord, la dynamique réflexive participative et de coproduction à la fois. Pas plus tard que tout à l'heure au cours de l'atelier, nous étions déjà en train de nous demander "comment refaire le schéma de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant, comment mieux se l'approprier ?".

Si vous avez déjà quelques idées pour les prochaines animations de réseau, n'hésitez pas à les communiquer. Nous avons décidé de nous engager de façon pluriannuelle avec le Pôle ressources pour coanimer ce réseau, ce qui nous permet d'avoir une continuité et une stabilité du réseau dans le temps. Enfin, nous allons continuer à faire évoluer nos outils, tout en gardant des éléments de structuration que nous avons déjà. Nous pourrons par exemple ajouter des éléments présentés par Thomas Kirszbaum au guide d'évaluation, notamment la chaîne d'intention ou le logigramme. Enfin, nos équipes restent à vos côtés pour vous accompagner dans le renouvellement et le reste du temps.

Un grand merci à vous, pour votre participation et bon retour."

- Josué Remoué -
Responsable du département des aides aux partenaires
Adjoint à la direction générale de la Caf du Val d'Oise

Remerciements

Le Pôle ressources et la Caf du Val d'Oise, en charge de l'organisation de la journée, s'associent pour remercier vivement l'ensemble des personnes qui ont facilité la tenue de cet évènement :

- La ville de Villiers-le-Bel, et particulièrement ses chargé·es de coopération et agents qui se sont investi·es dans l'accueil de cette rencontre, ainsi que Madame la Maire,
- Plaine Saison, traiteur engagé qui a assuré la restauration de l'ensemble des participant·es et ainsi contribué à l'ambiance chaleureuse de la journée,
- Les élu·es, qui s'investissent pour porter les CTG à l'échelle de leur territoire,
- Les chargé·es de coopération, qui donnent du sens à ce réseau et qui facilitent au quotidien les échanges entre la Caf et leur collectivité,
- Les chargé·es de conseil et développement, qui accompagnent les territoires et facilitent les ajustements nécessaires à l'amélioration des CTG.

L'implication de l'ensemble de ces acteur·rices permet les réussites collectives au quotidien et le déploiement de politiques publiques adaptées aux besoins des habitant·es et aux réalités spécifiques de chaque territoire.



LIVRET DU SÉMINAIRE DÉPARTEMENTAL ANNUEL
RÉSEAU DES CTG DU VAL D'OISE

ÉDITION 2025

www.lepoleressources.fr

www.caf.fr

Pôle Ressources
Ville et développement social

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Val d'Oise